



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 1222/2023
Date de la séance du CE : 15 novembre 2023
Direction : Chancellerie d'État
N° d'affaire : 2023.STA.1549
Classification : Non classifié

Grand Conseil. Démission et remplacement

Le Conseil-exécutif prend acte de la démission de M. le député Hans Jörg Rüegsegger, Riggisberg, avec effet au 22 novembre 2023.

Conformément à l'article 90, alinéa 2 de la loi du 5 juin 2012 sur les droits politiques, le Conseil-exécutif déclare

M. **Toni Brunner**, né en 1973, Landiswil, inscrit sur la liste 1 : Schweizerische Volkspartei dans le cercle électoral du Mittelland méridional,

élu au Grand Conseil au 23 novembre 2023.

Le présent arrêté sera publié dans la Feuille officielle.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataire
– Chancellerie d'État